

l'État sur ce continent, de tracer le panorama des difficultés que comportent, pour les États africains indépendants, aussi bien les contradictions entre héritages divers que celles qui naissent de la nécessité de développer très rapidement des pays pauvres pour tenter de les faire échapper à d'injustes dépendances.

Un troisième ensemble vise à fournir aux lecteurs des informations concrètes et aisément utilisables. Jean-Claude Blanche a cherché comment on peut, en 1979, préparer une enquête sur l'histoire de l'Afrique, soit au niveau de la recherche, soit en vue de structurer un cours. Le rapporteur du Comité scientifique international pour la rédaction d'une histoire générale de l'Afrique, Unesco, enfin, fait le point de la préparation et de la publication de ce monumental ouvrage collectif.

Tel quel, ce numéro est évidemment tout à fait incomplet. Nous souhaitons seulement qu'il réponde, une première fois, à l'attente des nombreux lecteurs de cette revue. Et qu'il précède d'autres numéros de même nature dans les années qui viennent.

JEAN DEVISSE.

(1) Voir récemment : Triaud J.L., *A propos d'un manuel d'histoire destiné aux élèves d'Afrique*, Présence africaine, n°s 101-102, 1977, p. 267-279. On trouvera aussi, dans ce numéro, une mise au point sur l'histoire générale de l'Afrique que prépare l'Unesco et dont les promoteurs sont, au premier chef, conscients de ce problème.

(2) Voir par exemple : Alexandre Awerekande, *L'Afrique noire a-t-elle son histoire ?* Rencontre, revue de l'IPN du Rwanda, 1^{re} année, n° 3, 1976, p. 45-55; Carlos Máchili, *Un Africain étudie l'histoire*, Idées et action, n° 115, 1977, p. 14-18. On trouvera aussi de substantielles discussions dans les plus récents numéros des Cahiers d'Études africaines.

(3) Jan Vansina : *De la tradition orale. Essai de méthode historique*, Annales du Musée Royal de l'Afrique centrale, Série Sciences Humaines, n° 36, Tervuren, 1961.

(4) Dirigé par le professeur D. Laya, B.P. 878 Niamey, Niger (Le Celhto a remplacé, à Niamey, le Crdto).

(5) Deux publications sont déjà sorties : *Premier colloque international de Bamako* (27 janvier - 1^{er} février 1975). Tome I : *L'empire du Mali, un récit de Wa Kamissoko de Krina*, 1975. Tome II : *Actes du colloque : Histoire et tradition orale*, 1^{re} année. *L'empire du Mali*, 1975.

Deuxième colloque international de Bamako (16-22 février 1976). Tome I : *L'empire du Mali, un récit de Wa Kamissoko de Krina*. Tome II : *Actes du colloque, Histoire et tradition orale*, 2^e année, *L'empire du Mali, l'empire du Ghana, l'empire Songhay*, 1977. Un troisième colloque a eu lieu en 1978 à Niamey. Les actes en seront publiés en 1979.

(6) Mohamed Sekou Bamba, *Bas-Bandama précolonial. Une contribution à l'étude historique des populations d'après les sources orales*, tome I et II, 567 p., dactylographié, Paris 1978, Université de Paris I, Centre de Recherches africaines.

(7) Tymowski M. : *Les traditions orales des peuples du monde et les recherches sur l'histoire de l'habitat en Afrique occidentale*, estratto dal volume a cura di B. Bernardi, C. Coni, A. Triulzi, *Fonti orali*, Antropologia e storia, Milano, 1978, p. 339-345.

(8) Récemment : Camara S., *Gens de la parole, Essai sur la condition et le rôle des griots dans la société Malinke*, La Haye, Paris, 1976.

(9) Si nous ne souhaitons donner aucune publicité à ce livre, il faut, au contraire, signaler l'intéressant et important ouvrage de M. Cornevin : *L'Afrique du Sud en sursis*, Paris, 1977.

Henriette DIABATÉ*

quelques causes de déperdition et de fo

L'utilisation des sources orales pose d'une part le problème de la datation liée à la conception du temps organisé, parce qu'il n'est pas découpé en segments de durées rigoureusement égales (1). Elle pose d'autre part les problèmes de la déformation et de ce que nous avons appelé la déperdition des informations, parce qu'on assiste à un processus semblable au phénomène physique du même nom. Cette dernière difficulté n'est pas spécifique à la tradition orale. Seules les causes en sont caractéristiques. On accuse la mémoire, il faut en rechercher les raisons déterminantes ailleurs.

**Le faux diagnostic :
infidélité de la mémoire, inconstance
et malléabilité de la tradition orale.**

Il n'y a pas longtemps, l'historien de formation classique, en partie parce qu'il se défiait de la mémoire, considérait que la reconstitution des faits historiques devait nécessairement reposer sur des documents écrits seuls susceptibles de fixer les événements de façon objective. Pour lui, où il n'y a pas de sources consignées il ne saurait y avoir de possibilité de réorganisation scientifique du passé. Même lorsqu'il admettait l'existence d'une histoire de l'Afrique, il estimait qu'elle était à jamais perdue parce qu'elle n'avait pas été conservée par écrit. Pour lui, la tradition orale était une grande maladie condamnée à ne jamais pouvoir acquérir une rigueur scientifique satisfaisante.

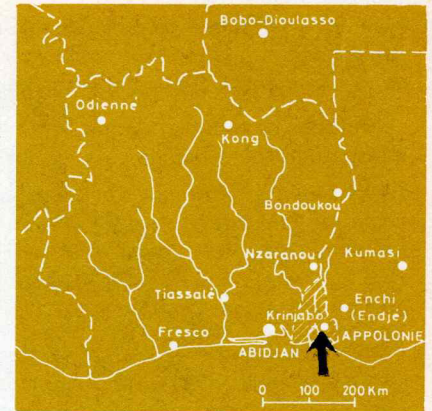
Si cette conception est aujourd'hui dépassée, il n'en demeure pas moins qu'on insiste encore beaucoup sur le fait que la conservation du passé par la mémoire est sujette à une importante déperdition. La mémoire ne peut retenir que peu de choses des événements qui se sont produits il y a des centaines d'années.

On dit aussi que la tradition orale privilégie volontairement certains éléments par rapport à d'autres : qu'elle

*Henriette Diabaté appartient à l'Université d'Abidjan. Elle s'est spécialisée dans l'histoire des Akan et plus spécialement des *Sarwi*. Elle a effectué de très importantes recherches théoriques et concrètes sur les traditions orales des Akan.

ormation dans l'utilisation des sources orales :

l'exemple de Sanvi



peut par exemple opérer un choix idéologique en mettant l'accent sur les faits qui favorisent une famille, un clan; elle devient alors un instrument de justification ou de contrôle social. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre les préoccupations d'Henige lorsqu'il affirme, sans nuance, que dans les sociétés sans écriture :

« Les soucis du présent déforment si profondément les traditions qu'il n'est pas possible de se fonder... sur les éléments récurrents de la structure sociale (liste de dignitaires, généalogie, classe d'âge) pour reconstituer le passé (2). »

Si l'on sort du cadre particulier de l'historien, on constate que ce mythe de l'écriture devient un véritable fétichisme chez l'Africain scolarisé qui nourrit un complexe de colonisé, pour qui tout ce qui émane de la civilisation occidentale est systématiquement meilleur que ce qu'on trouve chez lui, et pour qui tout ce qui est fixé par écrit est indiscutablement vrai (3).

En milieu traditionnel on retrouve, pour d'autres raisons, la même prédilection pour l'écriture. On estime, ici, qu'un document écrit est meilleur qu'une source orale parce que celle-ci peut omettre momentanément ou définitivement un fait (4). On pense qu'il suffit que les ancêtres qui l'inspirent, abandonnent l'informateur pour que ce dernier se trompe ou perde la mémoire. Les Anyi considèrent en effet que l'histoire, en tant que récit de la vie des ancêtres, est leur propriété. Ils croient que le traditionniste qui veut la rendre fidèlement doit être aidé et habité par eux. Ce sont eux qui parlent par sa bouche. Si pour une raison quelconque ils sont mécontents, ils lui refusent leur assistance. Alors l'informateur oublie une grande partie de ce qui lui a été enseigné ou même se trompe involontairement. Ce qu'il peut nous apprendre est donc fluctuant et fonction des dispositions et de l'humeur de ses aïeux. Mais les traditionnistes apprécient le texte écrit surtout parce qu'il évite les répétitions agaçantes. Le chef de Ngalwa en pays Eotile (5) en témoigne lorsqu'il fait remarquer que :

« On vient, on dit parlez ! nous parlons. d'autres personnes viennent et nous disent parlez ! Et nous parlons encore... Si vous nous donniez un exemplaire de ce que vous recueillez, nous ne serions pas tout le temps obligés de répéter la même chose. Vous non plus, vous ne perdriez pas votre temps à venir nous interroger et lorsque d'autres personnes viendraient après vous, nous leur dirions tenez voilà ce que nos pères ont dit; prenez ça et lisez (6). »

Les anciens veulent voir leurs informations consignées par écrit pour une troisième raison :

« A force de parler (disent-ils), nous pouvons d'une fois à l'autre être en contradiction avec nous-mêmes; alors que ce que vous savez est écrit une fois pour toutes; quelles que soient les circonstances, c'est toujours le même papier que vous avez sous les yeux. Ce qu'on a écrit ne change pas (7). »

Pour les traditionnistes, le document écrit est supérieur à la communication orale parce qu'il est un support pratique qui demeure fidèle à lui-même. La grande préoccupation des villageois n'est pas tant ici la véracité du contenu d'un texte que la pérennité de l'écrit, sa fidélité constante à lui-même.

Ainsi, pour des raisons différentes, toutes ces catégories de personnes préfèrent le document écrit à l'information orale considérée comme vulnérable. La question est de savoir si la déformation et la déperdition sont le lot de la seule transmission orale directe, et si la mémoire est aussi peu fiable qu'on le pense.

Critiques

On oublie souvent que l'usage généralisé de l'écrit est une chose récente à l'échelle historique et que la civilisation des peuples – particulièrement leur histoire – a souvent été transmise d'abord oralement avant d'être consignée. De nombreux exemples témoignent de cette antériorité de l'oralité sur l'écrit.

La plupart des livres saints sont dans ce cas. Ainsi, le Talmud juif qui a consigné la loi de Moïse n'a été rédigé qu'au II^e siècle de notre ère, avec la volonté de regrouper le peuple juif dispersé par la destruction du temple de Jérusalem en 70 de notre ère. Son auteur, le rabbin Jehu daha-Kaddosch s'est contenté de fixer par écrit les interprétations de la loi, transmises jusqu'alors oralement (8). De même, pour le Coran, il n'existe pas une recension de la révélation, établie sous la direction de Mahomet; aussi des traditions qui remontent jusqu'à la génération contemporaine du prophète ont-elles été communiquées, pour une grande part, oralement avant d'être fixées par écrit par le khalife Uthman (VII^e siècle). Même après cela, il a été nécessaire :

« Durant une longue période, de recourir constamment à la mémoire et à la tradition orale pour pallier la déficience du système graphique et l'inexistence d'un texte fixé (9). »

A propos de la Bible, Wilfrid Harrington écrit qu'elle est la littérature d'un peuple :

« Avant même d'être mises par écrit, ces traditions avaient constitué une littérature au sens propre du terme... Une forme de l'art dont la matière est faite de mots et de phrases; il lui est indifférent d'être couchée ou non sur le papier ou le parchemin (10). »

En histoire, on pourrait multiplier les exemples à travers l'Antiquité, le Moyen Age européen et africain, la période moderne et contemporaine. Il n'est que de se référer à J. Ki-Zerbo pour constater que « l'Illiade et l'Odyssée ont longtemps été conservés sous forme de tradition orale » (11), de rappeler que les documents arabes font partie des sources écrites qui se fondent sur la tradition orale et que la plupart des écrits de l'époque précoloniale ou coloniale sont inspirés de la tradition orale.

Ainsi, les documents écrits anciens sont souvent fondés sur le témoignage consigné quelquefois longtemps après l'événement. C'est ce qu'exprime J. Ki-Zerbo lorsqu'il note que « l'écrit est une source orale pétrifiée » (12). C'est encore lui qui affirme que « toute l'histoire du monde a été dite avant d'être écrite » (13). Beaucoup de texte que l'on croit plus crédibles que les informations orales ne sont en fait que le produit de celles-ci.

D'un autre côté, ainsi que le fait remarquer J. Devisse, les sources écrites sont, elles aussi, soumises aux mêmes causes de déformations, volontaires ou non, par subjectivité ou par intérêt (14). En effet, ce qui est consigné ne reflète pas toujours la situation exacte de la période évoquée et peut n'en donner qu'une vue partielle : Suret-Canale a « pu apprécier la distance qui séparait la réalité des documents d'archives » (15) et R. Cornevin signale que « pour le Moyen Age, nous ne connaissons que fort mal ce qui a été fixé par les clercs » (16). Les textes privilégient bien souvent des aspects particuliers, quelquefois mineurs de la vie de la société, de celle d'une minorité dans la société (17). Parfois aussi, « les textes auxquels on fait le plus confiance se trompent » (18), parce qu'ils ont été écrits à partir de renseignements erronés.

Enfin, de même que la source orale, la source écrite n'est jamais rigoureusement objective, ne serait-ce que parce qu'elle reflète la pensée de son auteur ou parce qu'elle sert à légitimer un pouvoir. Il serait cependant exagéré de généraliser dans un sens ou dans l'autre et d'affirmer que toute tradition historique est complaisante au maître du moment qu'elle donne une version officielle des faits du passé. Les défauts communément attribués à la transmission orale directe ne lui sont pas spécifiques. Condamner les sources orales pour ces défauts reviendrait à condamner du même coup beaucoup de sources écrites, soit parce qu'elles ont eu la mémoire comme support de conservation, soit parce qu'elles sont soumises aux mêmes critères de subjectivité. La même attitude critique doit donc être adoptée face à ces deux catégories de sources.

Il ne faut pas non plus négliger le fait que dans les civilisations où l'écriture est devenue courante, la fonction de mémorisation soit beaucoup moins vitale qu'en Afrique où l'on ne dispose que de ce moyen pour retenir les faits es-

sentiels au déroulement normal de la vie de la collectivité ; le recours permanent à cette faculté oblige à une gymnastique intellectuelle bénéfique ; nous pensons que les aptitudes de la mémoire s'en trouvent encore plus développées. C'est aussi la conviction de Moniot lorsqu'il écrit, à propos des « peuples sans histoires » :

« On ne peut juger de l'oralité et de la mémoire à l'aune de ce qu'elles sont dans les sociétés qui emploient l'écriture pour tout ce qui est important. Toute société a besoin d'entretenir des savoirs, et leur formulation même ; si ses intérêts vitaux, ses valeurs majeures, ses entreprises importantes sont en jeu, elle donnera aux techniques employées, leurs meilleures garanties d'exercice, non plus les faibles. Si oralité et mémoire signifiaient fantaisie et fragilité perpétuelles, on comprendrait mal que des sociétés sans écriture aient soutenu des pratiques et des réalisations politiques, économiques, culturelles... parfois complexes, étendues, durables (19). »

Croire que la déformation et la déperdition sont des phénomènes réservés aux sources orales est erroné ; dire que la mémoire en est le principal responsable c'est poser un faux diagnostic.

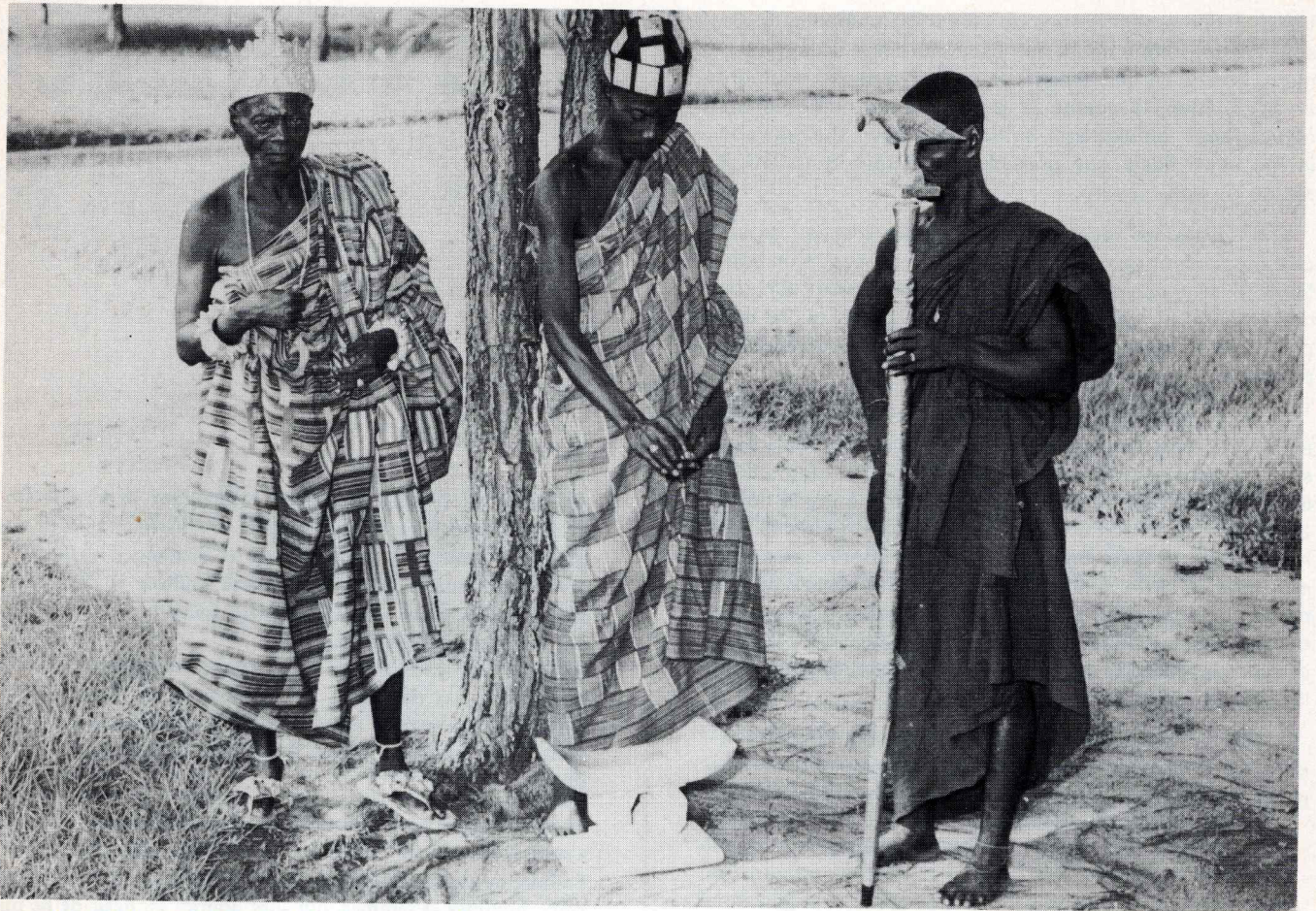
Cette déformation et cette déperdition sont dues surtout à des facteurs inhérents à la société. Quelques exemples choisis au Sanvi permettent de prendre conscience de l'orientation nouvelle à donner à la recherche des causes spécifiques de déformation et de déperdition dans l'utilisation des sources orales.

les causes réelles de déperdition et de déformation : les limites des dégâts

Au Sanvi, ces phénomènes sont les conséquences de l'idéalisation des grands rois du mode traditionnel de sélection des faits du passé et des relations entre détenteurs et récepteurs de la connaissance historique.

Une pratique courante consiste par exemple à transférer à un souverain célèbre, dont le règne est considéré comme un modèle, des actes marquants accomplis par d'autres rois moins renommés. On attribue ainsi, à tort, à Amon Ndufu la paternité de toutes les réalisations politiques, sociales et économiques importantes au Sanvi. Une autre pratique est de faire du nom d'un roi célèbre la dénomination commune de tous ceux qui ont régné avant ou après lui : Dyango Ausi deviendra par exemple, dans l'esprit des informateurs, synonyme de *blemgbi* (roi) de sa province de Kuakulo ; c'est son nom que l'on prononcera lorsqu'on voudra nommer n'importe lequel des rois de cette province, parce que ce *blemgbi*, qui a régné dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, a marqué l'histoire de la région. Cette habitude oratoire favorise la confusion dans l'esprit du chercheur non avisé.

Cependant, la pratique la plus importante est liée à la conception de l'histoire chez les Anyi. Les connaissances historiques ne sont pas une collection de souvenirs ; elles sont destinées avant tout à servir la collectivité, on n'en garde que ce qui peut aider à mieux assumer le présent. Il est frappant de constater que très souvent une histoire



Le traditionniste fait des libations aux ancêtres pour solliciter leur autorisation et leur soutien avant d'informer le chercheur.

commence avec le dernier bouleversement politique intervenu dans la société étudiée. Par exemple, les Anabula de l'Eblosa ou les Eotilé et les Agua du Sanvi que les Anyi ont trouvés sur place prétendent avoir toujours habité les régions qu'ils occupent; mais lorsqu'on leur demande la liste de leur chefs, les contemporains des conquérants sont souvent les premiers nommés car « on ne cite que le nom de celui au temps de qui finit une période » (20); parfois, on les rattache directement à l'ancêtre fondateur. Tout se passe comme s'il y avait un effacement pur et simple des étapes intermédiaires.

La mémoire ne s'encombre pas des faits de la période révolue s'ils ne sont pas nécessaires au présent (21). Le passé inutile meurt dès qu'un épisode est achevé (22). C'est pourquoi moins une société aura été perturbée, plus grande sera la tranche connue de son histoire. Ce qui constitue une déperdition réelle de connaissances pour l'historien du Sanvi est moins le résultat d'une mauvaise conservation des faits par la mémoire que la conséquence d'une sélection volontaire, parce que l'histoire est conçue avant tout comme une science fonctionnelle et utilitaire.

La déperdition est également liée au fait que le détenteur de l'histoire ne va pas d'emblée au fond de ce qu'il sait. A celui qui remplit les conditions de maturité et de discrétion requises, le traditionniste ne livre que progressivement ce qu'il sait. Il se contente au début d'aborder très brièvement les aspects les plus anodins de l'histoire, atti-

tude circonspecte que les Anyi appellent *tike tike su* (23). Les confidences jugées les plus graves de conséquences sont réservées pour la fin, lorsque la confiance devient totale. Il est aussi de coutume, pour l'instructeur, de garder jusqu'au dernier moment une marge de savoir sur son élève ou son successeur, afin de marquer la hiérarchie distinctive entre le maître et celui qu'il a formé; la transmission n'est totale, en général, qu'à la fin de sa vie. C'est pourquoi, nous dit Kablan Ayemu Lazare :

« Lorsque le traditionniste trop vieux ou malade sent qu'il va disparaître, il appelle son successeur et lui parle en cachette. Ce dernier s'arrange pour être toujours présent dans l'entourage immédiat du malade (24). »

Mais il peut arriver que le détenteur d'un secret meure de mort violente sans avoir pu parler; il peut arriver aussi que pour un secret considéré comme particulièrement important, il ne trouve personne qui mérite d'en être le dépositaire (25). Une partie des connaissances qu'il détient peut ainsi disparaître pour toujours, surtout au niveau de l'histoire des familles.

Mais cette déperdition, bien que réelle, peut ne pas avoir de conséquences graves sur les résultats de la recherche, car les préoccupations de l'historien sont souvent différentes de celles du traditionniste. En effet, si certains secrets non transmis auraient parfois permis de comprendre une situation précise (26), en général, les plus jalousement gardés sont ceux qui se rapportent à un acte délic-

tueux, à une action qui n'a de valeur qu'anecdotique. Ce sont ces renseignements qui disparaissent le plus rapidement. Lorsqu'on bénéficie de la confiance des détenteurs de la tradition, la qualité et la somme des informations reçues sont amplement suffisantes pour donner une image aussi fidèle que possible de ce que la société a retenu de son histoire.

Enfin, certaines révélations faites sous le sceau du secret ne peuvent pas être transmises, si ce n'est à un confrère. C'est le cas dans les fonctions de *bis>fwε* (27), ou de *k>mian* (28) ; car le châtement infligé à celui qui ne respecte pas le seuil imposé peut aller jusqu'à l'élimination physique.

La dégradation par la déperdition et la déformation sont à déplorer dans l'utilisation des sources orales. Mais il ne s'agit ni de leur attribuer la spécificité, ni d'en dramatiser les conséquences, ni de les lier en priorité à la mémoire. Bien que celle-ci soit un support de conservation plus vulnérable que le texte figé, elle n'est pas la principale responsable de cette dégradation. Les causes réelles de déperdition et de déformation sont inhérentes à des pratiques en vigueur dans la société étudiée. Au Sanvi, la conception de l'histoire et son mode de transmission en sont les agents les plus déterminants.

Il convient de poser un diagnostic exact pour pouvoir rechercher et trouver les démarches susceptibles d'améliorer la collecte et l'analyse du contenu des sources orales.

(1) Cette information doit être nuancée et relativisée.

(2) Person Y., compte rendu, *Cahiers d'études africaines*, 1976, p. 405.

(3) Ce personnage est parfois un danger pour la collecte des sources orales, car il diffuse en milieu traditionnel le fruit de ses lectures, élaboré, digéré, adapté et resservi à l'enquêteur comme une source d'informations propres à la société étudiée. C'est le phénomène de *feed-back* de Henige. Cette contamination de la tradition orale est heureusement assez récente et circonscrite dans l'espace.

(4) Nanan Anoa Etyua, Ngalwa (Sanvi), 22 janvier 1973.

(5) Au sud-est de la Côte-d'Ivoire, près du Ghana.

(6) Nanan Anoa Etyua, Ngalwa (Sanvi), 22 janvier 1973.

(7) Nanan Anoa Etyua, Ngalwa (Sanvi), 22 janvier 1973.

(8) Fara, 1936, p. 10.

(9) Blanchère R., 1959, p. 3.

(10) Harington W., p. 19.

(11) Ki-Zerbo J. in Amengal M., 1975, p. 15.

(12) Ki-Zerbo J. in Dioulde Laya, 1973, p. 100.

(13) Ibid.

(14) Devisse J. in Amengal M., 1975, p. 17.

(15) Suret-Canale in Amengal M., 1975, p. 15.

(16) Cornevin R. in Amengal M., 1975, p. 19.

(17) Devisse J. in Amengal M., 1975, p. 17.

(18) Ibid. Devisse J. pense essentiellement aux « sources arabes sur lesquelles on a construit le passé de l'Afrique » et qui sont remises en cause par l'archéologie.

(19) Moniot H., 1974, p. 109.

(20) Nanan Asaman Abiaki (pour...)

(21) Lorsqu'on s'étonne de ces lacunes, l'informateur répond « pour quoi faire » ?

(22) Pour les Anyi, le nouveau départ est lié à An Anseman le héros de l'exode.

(23) Littéralement : ouvrir (tike) ouvrir (tike) le haut (su), c'est-à-dire soulever les uns après les autres les couvercles des marmites qui renferment l'histoire, juste le temps de laisser entrevoir ce qu'il y a au-dessus.

(24) Kablan Ayemu Lazare, bw su (Sanvi), février 1976.

(25) Kouame Ndouba Simon d'Ayam n (Sanvi) dit : « Il y a des faits qui ne vous seront jamais racontés » (entretien du 8 janvier 1975).

(26) Tant que nous ignorions que l'actuel chef d'A. était le fils d'une esclave, nous avions du mal à nous expliquer certaines de ces réactions et l'animosité des autres chefs à son égard.

(27) Responsable du culte d'un siège de commandement.

(28) Prêtre du culte d'un géuia ou busu n.

Claude PERROT *

à la recherche les

A l'heure où certains historiens occidentaux expriment un profond scepticisme envers l'histoire reconstruite à partir des traditions orales (1), il importe de se demander quelles précautions sont à prendre dans leur collecte et dans leur interprétation, pour qu'elles puissent fournir des matériaux fiables. Leur mise en suspicion systématique est d'autant plus néfaste que les porteurs de ces traditions, les hommes et les femmes de l'ancienne génération, sont en train de disparaître sous nos yeux. C'est plus que jamais le moment de sauvegarder leur savoir.

Et ce n'est pas là le domaine réservé de quelques « professionnels de l'histoire », spécialistes patentés : c'est l'affaire de chacun, lettré de village, instituteur, élève... de tous ceux, hommes et femmes, qui sont animés du désir de ne pas laisser s'effacer à jamais la mémoire de ce que leurs ancêtres ont vécu, de ce qu'ils ont entrepris et pu réaliser.

Déjà les premiers lettrés des États africains – dès 1930 en Côte-d'Ivoire – avaient interrogé des vieux, et pris des notes, remplissant des cahiers entiers de leur grande écriture. Ces papiers dorment au fond des cantines et des coffres, au risque d'être détériorés ou de se perdre. Rares sont ceux qui ont été publiés (2). Il y a là une mine à ne pas négliger. Il y a là aussi un exemple à suivre, sans se laisser intimider par les quelques ouvrages scientifiques déjà publiés ; ils sont en très petit nombre et, dans le meilleur des cas, leurs auteurs ne peuvent pas avoir tout entendu, tout su et tout reproduit, sans compter la part des inévitables erreurs.

Quand on s'informe sur l'histoire d'une société africaine, on commence par se poser la question de savoir à qui il faut s'adresser, c'est-à-dire quels sont les détenteurs du savoir historique dans la société. La réponse n'est pas invariable.

à qui s'adresser ?

Au Mali, par exemple, les **dyeli** (griots) sont des spécialistes formant des lignages patrilineaires, dont chacun vit

* Claude Perrot enseigne à l'Université de Paris I. Elle y assure, depuis plusieurs années, au niveau de la recherche surtout, la formation des étudiants qui se spécialisent en anthropologie sociale et dans l'utilisation des sources orales pour la restitution du passé de l'Afrique. Le 10 janvier 1979, elle a soutenu une excellente thèse de doctorat d'État.